



Dommmages et intérêts et juge d'application des peines

Par **bob31700**, le **06/05/2011** à **19:15**

Bonjour, une personne qui m'avait vendu une voiture volée, a été condamné à plusieurs années de prison et a verser des dommages et intérêts à tous les plaignants. Cela fait 5 ou 6 ans que le jugement a été prononcé, la personne est sortie de prison mais je n'ai jamais reçu des dommages et intérêts. Je pense que tous ces dossiers sont suivis par le juge d'application des peines. Mais comment le joindre ou le rencontrer ? Merci de votre réponse